

Intervention manif 25 septembre 2026

1000 nuits les urgences fermées à Remiremont

Bonjour à tous,

1000 nuits que les urgences sont fermées ! Presque trois ans !

Et nous ne parlerons pas de toutes les journées où l'activité est en mode dégradé ou suspendue. Ici à Remiremont, mais aussi à Epinal, Gérardmer, Vittel, comme dans bien d'autres hôpitaux publics en France.

Cette crise remonte à loin. Je ne ferai pas ici l'historique - juste 2 dates

En 2017 un rapport du sénat affirmait que la situation aux urgences est le miroir grossissant des dysfonctionnements de l'ensemble du système de santé français. Je vous laisse y réfléchir ;

Rappelez-vous en 2019, déjà, avec le Collectif Inter Urgence, le CIU pour les initiés nous étions avec les urgentistes et les personnels de l'hôpital pour tirer la première sonnette d'alarme. Une cage en forme de cœur avait été installée sur la pelouse de l'hôpital et chacun venait y déposer un ballon en signe d'attachement à ce service public. Le mot d'ordre, toujours d'actualité était : « des sous, des lits, des bras »

On nous dit il faut trouver des médecins. Des médecins il y en a encore. Certes nous savons que la démographie médicale est en tension et que l'augmentation des promotions d'étudiants n'est pas à la hauteur des besoins actuels et à venir. Mais pourquoi donc ceux qui étaient là sont-ils partis ? En organisant l'hôpital avec des

critères de rentabilité issus du monde industriel, notamment avec la tarification à l'activité on a dénaturé l'éthique des soignants. Mis sous pression, beaucoup se sont éloignés de l'hôpital. Mais surtout ce qui nuit profondément au Service public, c'est la formidable distorsion de concurrence en termes de rémunération et de condition de travail entre ceux qui exercent à l'hôpital et ceux qui exercent en clinique à but lucratif. Dans le monde de la santé « la concurrence libre et non faussée » ça n'existe pas. C'est pourquoi, Il y aura bientôt un an, Ademat-h avait interpellé le préfet, les parlementaires, le ministre de la ruralité pour qu'ils prennent des mesures législatives et réglementaires pour rapprocher les rémunérations et imposer une participation de tous à la permanence des soins c'est-à-dire aux gardes et astreinte de nuit, week-end, et jours fériés. L'immense majorité des praticiens hospitaliers attend ces mesures d'harmonisation. Pour toute réponse nous avons eu deux accusés de réception de parlementaires

L'autre difficulté des urgences, ce sont l'absence de lits d'aval tant on a fermé de lits pour cause de rentabilité ;

Si ce soir nous sommes mobilisés pour la réouverture des urgences 24/24, il faut être bien conscients que c'est tout le système de santé qui vacille ici et en France. L'hôpital public est en grande difficulté malgré l'engagement des personnels trop peu nombreux.

A Remiremont au premier juin alors qu'on inaugurerait le service de soins palliatif, le directeur a fermé la pédiatrie les week-ends, en toute discrétion,

Le 21 août sur face book il est fait état d'une visite du directeur à la maternité pour parler de « projets d'avenir ». Quel projet d'avenir ? Rouvrir la maison de naissance ou bien appliquer les dispositions

du projet médical du groupement hospitalier de territoire de 2023 où il est écrit noir sur blanc qu'elle doit fermer ?

Il se murmure dans les couloirs que la permanence des soins en chirurgie orthopédique et traumatologique ne sera bientôt plus assurée la nuit.

Et puis il y a cet autre projet de fermeture des derniers 18 lits d'hospitalisation au Centre Hospitalier de la Haute Moselle (le Thillot-Bussang) fin décembre 2026. Certes ces lits seront transférés à Remiremont, mais on démantèle là le dernier pôle d'hospitalisation de proximité nécessaire à toute la population des fonds de vallée. Beaucoup sont âgés et sans moyens de locomotion. Les liens familiaux, sociaux et la convivialité y sont forts, Abstraction faite du prix du carburant et de la pollution, supprimer cet hôpital en éloignant les malades de leur famille c'est ébranler toute une société où l'humain fait sens. Nous organisons une réunion d'information sur cette question à Ramonchamp le 7 octobre à Ramonchamp ;

Les récentes directives ministérielles aggravent encore les difficultés en impulsant de nouvelles restructurations, s'accompagnant de fermeture de services, de suppressions de lits et de personnel. Le service public hospitalier n'a plus les moyens de répondre aux besoins de l'ensemble du territoire avec une perte de proximité. Le secteur privé prend alors une place de plus en plus importante.

Plus globalement en ce qui concerne l'accès aux soins. Cet été le gouvernement a pris toute une salve de décrets pour baisser les taux de remboursement des soins dentaires, des transports sanitaires, de médicaments et dispositifs médicaux. Et ce chemin

ouvre la porte de la mort de la Sécu solidaire, au profit de l'assurantiel individuel.

Et puis il y a les franchises médicales et les dépassements d'honoraires :

C'est quoi les franchises médicales ?

- une participation forfaitaire de 2€ pour toute consultation ou acte réalisé par un médecin, pour les examens de radiologie et analyses de biologie médicale ;
- une franchise médicale de 1€ pour chaque boîte de médicaments, acte paramédical et de 4€ par transport médical.

Il existe des plafonds journaliers et annuels. C'est ce plafond annuel que le gouvernement souhaitait doubler. Il a dû tenir compte de l'hostilité et des protestations de nombreuses organisations politiques, syndicales et associatives et ne l'augmenterait « que » de 40 %. Les franchises ne peuvent pas être remboursées par les complémentaires. Elles sont en contradiction avec une société solidaire. Ce n'est pas aux malades de payer. Nous demandons leur suppression.

Quant aux dépassements d'honoraires ils explosent : 4,5 milliards par an. Parfois remboursés en partie ou en totalité par les complémentaires (selon le niveau de cotisation) ces dépassements d'honoraires correspondent à un supplément que le médecin peut facturer au-delà du tarif conventionné remboursé par la Sécurité Sociale.

Les dépassements d'honoraires aggravent les inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux soins et sont un facteur important de renoncement aux soins.

Le prochain projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) devra arrêter de faire payer les malades ; c'est le sens de la pétition que nous lançons avec la coordination nationale. Il devra aussi répondre aux besoins de financement des hôpitaux, répondre à la nécessité d'investissements pour adapter les locaux au changement climatique ! C'est le sens de la campagne que lance la Coordination Nationale avec ses comités à l'occasion du débat parlementaire sur le PLFSS 2026.

Ce rassemblement n'est pas symbolique ; Cette manifestation est résolument combative avec la farouche détermination pour que l'accès aux soins en proximité, sans freins financiers, ni discrimination de quelque nature que ce soit, devienne une réalité.

Nous refusons de nous accoutumer au mode dégradé

Nous continuerons d'agir pour ne pas subir.

Pour que notre hôpital demeure un hôpital de plein exercice, Pour cela notre bassin de vie intégrant le nord haute Saône et pourquoi pas la vallée de la Thur doit être reconnu comme un nouveau territoire de santé de montagne, centré sur Remiremont et son Hôpital. Nous sommes une zone de montagne. L'acte 3 de la montagne doit servir d'appui à cette reconnaissance.

C'est tout cela au terme de ce rassemblement que nous vous proposons de porter auprès du nouveau directeur départemental de l'ARS et à monsieur le préfet en leur demandant un rdv conjoint. En effet depuis cet été également les délégués territoriaux d'ARS sont devenus directeur et les préfets ont un droit de regard sur les ars ;

Merci de votre attention

.....

Pour terminer deux rdvs importants :

Demain samedi 26 ont lieu « des marches pour le climat, le vivant, la paix et la justice sociale » trois sont prévues dans notre département : Epinal 14h St Die Neufchâteau. Nous apportons notre soutien et vous invitons à y participer

Mardi 29, une journée d'action intersyndicale a lieu dans la fonction publique, l'occasion de se mobiliser pour le service public en participant à la manifestation 14 h devant la préfecture